

---

## **Note d'information aux associations subventionnées ou souhaitant l'être par la Ville de Lyon**

Le numéro SIREN est le numéro unique d'identification attribué à chaque entreprise par l'INSEE. C'est un simple numéro d'ordre, composé de 9 chiffres. Il permet de suivre l'entreprise dans ses implantations géographiques, ses déplacements et pendant toute sa vie juridique.

Les associations loi 1901 ont l'obligation d'être immatriculées au répertoire SIRENE dans les cas suivants :

1) L'association est employeur de personnel salarié

L'inscription dans le répertoire SIRENE doit être demandée au centre de formalités des entreprises (CFE) de l'URSSAF à laquelle sont versées les cotisations.

2) L'association n'est pas employeuse mais exerce des activités qui entraînent le paiement de la TVA ou de l'impôt sur les sociétés

L'inscription dans le répertoire SIRENE doit être demandée au centre de formalités des entreprises (CFE) du centre des impôts auprès duquel sont faites les déclarations

3) L'association n'entre pas dans les deux cas précédents mais reçoit ou souhaite recevoir des subventions ou des paiements en provenance de l'Etat ou des Collectivités Territoriales

L'inscription dans le répertoire SIRENE doit être demandée directement par courrier à la direction régionale de l'INSEE compétente pour le département du siège social de l'association.

Dans le cadre de la mise à jour de son système d'information, et compte tenu des obligations rappelées ci-dessus, pourriez-vous par retour de courrier nous fournir votre numéro SIRENE.

Au cas où vous n'en possédez pas encore un, vous pouvez demander votre inscription directement par courrier à la direction régionale de l'Insee compétente en joignant une copie des statuts de votre association et une copie de l'extrait paru au journal officiel (ou à défaut le récépissé de dépôt des statuts en préfecture).

<b>Votre siège social ou votre établissement est implanté dans le département</b> ...	21, 58 , 71, 89 25, 39, 70, 90 01, 73, 74, 38, 69
<b>Contactez le Service SIRENE de la Direction Régionale de l'Insee...</b>	INSEE BOURGOGNE 2, rue Hoche BP 1509 21035 Dijon Cedex

Autres départements : [http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=services/sirene\\_dr.htm](http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=services/sirene_dr.htm)